

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC
Province de Québec
MRC de Maskinongé

APPEL D'OFFRES **TP-2018-05-07**

FOURNITURE D'UNE CHARGEUSE LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT (NEUVE, MODÈLE 2017 OU 2018)

La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc demande des soumissions pour la fourniture d'une (1) chargeuse neuve de l'année 2017 ou 2018 en location avec option d'achat.

Tout soumissionnaire intéressé doit se procurer les documents d'appel d'offres sur le site de SEAO à compter du 10 mai 2018. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe scellée portant la mention « CHARGEUSE » et être adressées à l'attention de Madame Valérie Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière à la Municipalité Saint-Mathieu-du-Parc au 561, chemin Déziel, Saint-Mathieu-du-Parc, Québec, G0X 1N0. Les soumissions devront être reçues avant 11 h, lundi le 28 mai 2018. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour immédiatement après l'heure limite.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de leurs représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca.

La Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc n'encourt aucune responsabilité du fait que les écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelques erreurs ou omission. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et elle décline toutes responsabilités à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution du conseil.

DONNÉ À SAINT-MATHIEU-DU-PARC, CE SEIZIÈME JOUR DE MAI 2018.

Valérie Bergeron, CPA, CA
Directrice générale et secrétaire-trésorière